

## Réunion du lundi 07 juillet 2025

### Personnes présentes :

Mr Le Maire, Jean-Pierre Dermit,  
Mme Anne Dumas-Miton, responsable du service Education Loisirs et Jeunesse,  
Mme Jocelyne Camatte, DDEN des écoles du village et du Moulin Neuf maternelle,  
Mme Marine Canessa, APE Village

Voici une version réécrite et synthétisée de votre texte :

Objet : Demande de l'APE Biot Village pour l'amélioration du confort climatique dans les écoles.

L'APE Biot Village a sollicité Mr Le Maire, pour la mise en place de solutions de rafraîchissement dans les trois écoles du village (St Roch maternelle et élémentaire, Paul Langevin), afin d'améliorer le confort lors des périodes de forte chaleur.

Ces solutions comprennent la création d'îlots de fraîcheur (locaux communs) et la mise en place de dispositifs pour rafraîchir les cours (brumisateurs, végétalisation).

L'APE fait une rétrospective sur un projet d'installation de systèmes de climatisation à l'école Langevin. Celui-ci avait été refusé, sans accord définitif de l'ABF, ni justification claire.

Il convient de noter qu'aucune consultation de l'ABF n'a été effectuée par les services de la mairie sur ce projet. Celui-ci n'étant pas prioritaire budgétairement, au vu des divers travaux d'isolation thermique entrepris sur les bâtiments scolaires de la commune et ce, depuis quelques années.

### Décisions prises pour 2026 :

#### **École Langevin :**

- Accès à la salle du conseil municipal, salle attenante à l'école et facilement accessible pour les élèves. Son accès se fera sur demande de Mme André auprès du service ELJ et de Mme Dumas-Miton, lors de fortes chaleurs et sans restriction.
- La salle des associations reste également accessible mais est plus souvent occupée.
- Demande d'installation d'un système de brumisateurs sous le préau, comme à l'école Eugène Olivari, avec contrôle annuel de la qualité de l'eau résiduelle dans le réseau de brumisation.

#### **École maternelle St Roch :**

- Création d'un « îlot de fraîcheur » dans la salle polyvalente, avec un système de climatisation.
- Demande d'installation d'un système de brumisateurs sous la zone d'ombrage voilée, comme à l'école Eugène Olivari, avec contrôle annuel de la qualité de l'eau résiduelle

dans le réseau de brumisation. avec contrôle annuel de la qualité de l'eau résiduelle dans le réseau de brumisation.

#### **École élémentaire St Roch :**

- Création d'un « îlot de fraîcheur » dans la salle polyvalente « Audio » avec climatisation.
- Réparation de la porte attenante à la classe de Mme Sanchez pour favoriser la circulation d'air : [action menée le 08/07/2025](#).
- Installation de brasseurs d'air dans les salles non équipées (comme dans la classe de Mme Brezzo), soit 7 salles de classe.
- Demande d'installation d'un système de brumisateurs sous la zone d'ombrage voilée, comme à l'école Eugène Olivari, avec contrôle annuel de la qualité de l'eau résiduelle dans le réseau de brumisation.

Mr Le Maire, Jean-Pierre Dermit, s'engage à coordonner ces installations avec les services, en adaptant la solution aux trois écoles, afin de garantir la sécurité sanitaire : [visite de MLM le 09/07/2025, sur le groupe scolaire Eugène Olivari, pour visualiser le dispositif brumisateur](#).

#### **Concernant les espaces collectifs :**

- La climatisation dans les réfectoires de St Roch sera étudiée, mais des travaux d'isolation sont également à envisager pour l'avenir. La demande de l'APE pour des films réfléchissants sur les vitres des réfectoires sera examinée, notamment pour les deux salles de restaurant afin de limiter la chaleur : [visite de MLM le 09/07/2025, sur le groupe scolaire Eugène Olivari, pour visualiser les films solaires dans le réfectoire. MLM s'interroge sur l'efficacité de ce dispositif](#).
- La cour de la maternelle qui est peu ombragée, nécessiterait des solutions végétales (mise en place de plantes grimpantes comme le lierre, installation d'auvents en bois ou de pots de végétation).

#### Aspects financiers et calendrier :

Mr Le Maire demande d'inscrire au budget 2026 les points suivants :

- St Roch maternelle et élémentaire : création de deux îlots de fraîcheur, soit deux salles communes climatisées.
- St Roch élémentaire : installation de brasseurs d'airs (plafonniers), dans 7 salles de classes.
- Toutes les écoles : installation de systèmes de brumisateurs sous les préaux des trois écoles.
- St Roch maternelle (PRIORITAIRE) : bureau d'étude de faisabilité pour végétaliser et ombrager la cour.
- St Roch élémentaire : bureau d'étude pour améliorer la végétalisation de la cour.

Toutes ces solutions seront inscrites au budget 2026, pour de potentielles mises en œuvre courant de l'année.

A noter qu'il est possible d'engager jusqu'à 25% des crédits d'investissement votés au budget de l'année précédente, par chapitre. Ces conditions sont sous réserve des estimations budgétaires et des projets prévus sur l'ensemble de la commune. Dans la mesure où ces dernières sont respectées, les travaux évoqués pourraient être réalisés avant avril 2026 (Vote du budget primitif par la nouvelle équipe municipale).

L'APE insiste sur la nécessité d'améliorer rapidement le confort des enfants, notamment dans les espaces collectifs, tout en assurant la sécurité sanitaire des installations.